

**Envoi par courriel**

Montréal, le 8 octobre 2015

Les regroupements lanadois d'organismes communautaires  
[TROCL@TROCL.ORG](mailto:TROCL@TROCL.ORG)

Mesdames, Messieurs,

Le Bloc Québécois partage l'ensemble de vos préoccupations et nous proposons sur celles-ci des solutions qui répondront, nous en sommes certains, à vos attentes.

Nous sommes faits pour nous entendre. Que ce soit sur la question de l'assurance-emploi et du pillage systématique de la caisse par les trois partis fédéraux, sur la question des fonds de travailleurs, du financement du logement social et du maintien du courrier à domicile, vos priorités sont nos priorités.

En matière de culture, incluant le financement de la télévision publique, de recherche scientifique, d'aide internationale et, en particulier, d'accueil des réfugiés, vos préoccupations sont nos préoccupations.

Nous vous invitons à consulter au <http://www.blocquebecois.org/documents/> ainsi que la section engagements au <http://www.blocquebecois.org/>. Vous y trouverez non seulement les enjeux que vous avez abordés dans votre lettre mais plus encore, nous présentons une vision conforme aux valeurs et aux intérêts des mouvements sociaux du Québec.

Nous prenons l'engagement de promouvoir, au Québec, au Canada et à l'étranger, une politique basée sur la justice sociale et environnementale, sur les droits humains, sur la démocratie, sur la paix, sur la reconnaissance et le respect des droits des peuples autochtones et sur une économie au service des personnes et non l'inverse.

Nous vous invitons, par ailleurs, à aller lire notre cadre financier pour constater de vous-même que nous proposons un plan solide basé sur des chiffres solides : [http://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2015/09/Cadre financier du Bloc Quebecois.pdf](http://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2015/09/Cadre_financier_du_Bloc_Quebecois.pdf)

Nous vous proposons de faire des choix, des choix basés sur une volonté politique de changer les choses tout en protégeant l'avenir de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 5e étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

**Que soit mise sur pied une commission d'enquête nationale concernant les femmes autochtones disparues ou assassinées.**

L'Assemblée des Premières Nations, plusieurs organisations autochtones, des premiers ministres provinciaux et territoriaux, les commissions provinciales et territoriales des droits de la personne, Human Rights Watch et le rapporteur spécial de l'ONU réclament une commission d'enquête nationale sur la question. Une commission au mandat vaste et indéfini, mais qui, surtout, permettrait aux familles des victimes et à leurs communautés de témoigner de la perte d'un être cher, de la discrimination dont elles s'estiment victimes de la part des forces de l'ordre, ou des problèmes sociaux qui les affligent. Le Bloc Québécois travaillera afin de mettre sur pied cette commission.

**Que le Registre des armes à feu soit rétabli.**

Le démantèlement du registre canadien des armes à feu et la destruction programmée des données par le gouvernement fédéral constitue une bêtise sans nom. Cet outil fort apprécié des policiers permettait de sauver des vies et les sommes investies pour le constituer ont été gaspillées. Son maintien fait l'objet d'un large consensus au Québec, qui va des chefs de police au Barreau en passant par l'Assemblée nationale.

Le Québec ayant manifesté sa volonté de créer son propre registre pour pallier l'incurie fédérale s'est vu refuser le transfert des données québécoises par le gouvernement conservateur. Cette question fait actuellement l'objet d'une cause en cour.

Le Bloc Québécois exigera du prochain gouvernement fédéral une compensation financière qui sera versée au gouvernement du Québec pour la constitution de son propre registre, ainsi que le transfert des données québécoises de l'ancien registre fédéral.

**Que le crédit d'impôt pour personnes handicapées soit remboursable.**

Nous constatons malheureusement à tous les jours comment l'accessibilité à des services jugés comme primordiaux peut être différente pour une personne en situation de handicap. Le Bloc Québécois aimerait étudier, lors de son prochain mandat, la possibilité de rendre le crédit d'impôt pour les personnes handicapées remboursable, particulièrement dans le cas de celles qui n'ont pas de revenu imposable. Le Bloc Québécois travaillera aussi afin de restaurer le Programme de contestation judiciaire.

**Que l'accès aux logements abordables soit augmenté et que des mesures concrètes pour sortir les gens de la pauvreté, dont l'accès à un soutien financier adéquat soient mis en place.**

Afin de contribuer au mieux-être des enfants, de leurs parents et des personnes moins bien nanties, le gouvernement fédéral doit corriger ses erreurs et reconnaître qu'une véritable lutte à la pauvreté doit impérativement passer par une stabilité et une cohérence dans ses transferts au Québec et aux provinces, au lieu d'une aide improvisée. Une réelle contribution du fédéral ne doit pas contraindre, sous le joug d'une demande d'une autre province, le Québec à rendre des comptes au fédéral plutôt qu'à sa propre population.

Ottawa essaie d'imposer, sur une base idéologique, un modèle mur à mur de lutte contre l'itinérance basé strictement sur le logement et qui ne tient pas compte des besoins de celles et ceux qui sont en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance. Ce que ça veut dire, c'est que les organismes communautaires auront de moins en moins d'argent pour la prévention ou le développement de projets comme le logement transitoire.

La SPLI n'a pas connu de hausse de son financement depuis 2001 et les besoins sont de plus en plus criants et pas seulement dans les grandes villes. Nous demandons donc que 50 millions de dollars soient investis pour le Québec par l'entremise de la SPLI et qu'Ottawa laisse le Québec et les partenaires du milieu décider comment cette somme sera allouée

De plus, le dernier budget fédéral confirme le retrait rapide fédéral du financement de logements sociaux et abordables et le non renouvellement des conventions, dont la majorité prendra fin d'ici 2020, est le premier volet du financement à en subir les conséquences.

Pour le Bloc Québécois, cette situation n'a aucun sens. C'est pourquoi le Bloc Québécois travaillera au maintien des subventions actuelles destinées aux conventions (environ 1,7 milliards \$), tout en bonifiant de 400 millions de dollars dès maintenant le budget alloué à la construction, la rénovation et la transformation de logement social et abordable. Le Bloc exigera aussi un réinvestissement progressif jusqu'à l'atteinte de 1% des revenus annuels du fédéral.

Les logements sociaux sont d'abord et avant tout des logements qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité, et dont le but premier est de bien loger les personnes, à un coût qu'elles peuvent payer. Il faut investir dans les logements sociaux et abordables, faire le contraire est tout simplement indécent.

**Que la Prestation universelle pour la garde d'enfant ne soit pas imposable.**

Le gouvernement a mis en place des bonifications et a commencé à envoyer des chèques aux familles. Le problème, c'est que ces nouvelles prestations sont imposables et que pour les financer, le gouvernement a aboli le crédit d'impôt pour enfant. Les parents devront donc rembourser à l'impôt une bonne partie des sommes reçues. C'est absurde.

Le Bloc Québécois reprendra l'offensive encore une fois en proposant que les nouvelles prestations de la PUGE deviennent non-imposables, ce qui permettra aux parents d'économiser des centaines de dollars par année.

En 2006, alors que le gouvernement fédéral mettait en place ce qui allait devenir le Programme de prestations universelles pour enfants (PUGE), le Bloc a lancé une offensive pour le rendre non-imposable forçant le gouvernement conservateur à mettre en place le crédit d'impôt pour enfants dans le budget 2007.

### **Que l'Assurance-emploi soit plus accessible pour les travailleuses et travailleurs.**

Le Bloc Québécois veut *faire de l'assurance-emploi une véritable assurance*. Parmi les mesures prioritaires que le Bloc Québécois préconise en assurance-emploi et que l'on retrouvait dans les demandes budgétaires du Bloc Québécois de 2015, on retrouve :

- la création d'une véritable caisse autonome d'assurance-emploi ne faisant pas partie du fonds consolidé et qui appartiendrait réellement aux travailleurs et aux employeurs qui contribuent au régime.
- une augmentation du taux de prestation de 55 à 60 % qui permettrait d'augmenter les revenus des prestataires.
- l'élimination du délai de carence de 1 semaine qui permettrait aux prestataires de toucher des prestations une semaine après la perte de leur emploi.
- l'ajout de 2 semaines supplémentaires;
- l'accès au régime après 360 heures modulé selon le taux de chômage des régions économiques d'assurance-emploi, qui permettrait d'améliorer considérablement l'accès à l'assurance-emploi qui laisse pour compte plus de 6 chômeurs sur 10 (les travailleurs autonomes, les travailleurs à temps partiels (majorité des femmes), les jeunes, les travailleurs saisonniers).

De plus, le Bloc Québécois propose d'annuler les tribunaux de la sécurité sociale mis en place par les conservateurs et de réinstaurer les Conseils d'arbitres régionaux et la possibilité de faire entendre leurs griefs devant un juge-arbitre

### **Que les droits humains et que les libertés d'expression et d'association soient protégés.**

Le Bloc Québécois veut abolir les projets de loi qui sont néfastes pour les citoyens. Par exemple, on pense ici à abolir le projet de loi C-51; C-377, qui n'est rien de moins qu'une attaque en règle contre les syndicats; C-525, qui attaque le processus démocratique d'accréditation syndicale. On pense à rétablir le financement des organismes de défense des droits des femmes, à refinancer les organismes de contestation judiciaire, les organismes de droit international qui critiquaient Israël... Et aussi, à refinancer les conseils subventionnaires de recherche et à redonner le droit de parole aux scientifiques qui bénéficient de financement fédéral.

**Que le programme d'emploi d'été Canada demeure accessible et qu'il permette l'embauche d'étudiantes et d'étudiants l'été et qu'arrêtent les coupures dans ce programme.**

Le Bloc Québécois propose la bonification du programme en augmentant de 50 millions de dollars par année le budget alloué au programme.

**Que l'obtention d'un numéro de charité soit facilitée par des délais raisonnables et que la vérification des organismes de bienfaisance soit objective.**

Le Bloc Québécois est tout à fait d'accord avec vous.

**Que les transferts fédéraux en santé vers le gouvernement du Québec soient maintenus et même bonifiés.**

Cette année marque le désengagement programmé du gouvernement fédéral dans le financement de la santé. Voici ce qu'en dit le Directeur parlementaire du budget :

En indexant le financement fédéral des soins de santé au taux de croissance du PIB, le gouvernement fédéral se prémunit en grande partie de l'impact financier du vieillissement de la population. Mais les gouvernements provinciaux, investis de la responsabilité constitutionnelle des soins de santé, ne peuvent pas agir ainsi.

Ce désengagement fédéral en santé nuira considérablement au Québec financièrement et induit des pressions qui poussent à plus de privé dans les services de santé.

Le Bloc Québécois reprendra la lutte contre le déséquilibre fiscal, en commençant par exiger le rétablissement des transferts en santé à un niveau équivalent à au moins 25 % des dépenses du Québec dans ce domaine. Nous exigerons que le vieillissement de la population soit pris en compte dans le calcul des transferts en santé.

**Qu'une meilleure redistribution de la richesse soit décrétée pour que les inégalités sociales ne soient plus au menu de la prochaine campagne électorale.**

Voici ce que le Bloc Québécois propose afin de hausser les revenus de l'état afin de financer les transferts au Québec et les programmes destinés à mieux répartir la richesse :

- Hausse de l'impôt sur le revenu des grandes sociétés : Nous prévoyons hausser l'impôt sur le revenu des grandes sociétés de 1,5% (les faisant passer de 15% à 16,5%) sur trois ans.
- Hausse de l'impôt sur le revenu des banques et des pétrolières : Le marché bancaire étant protégé et les pétrolières s'installant là où se trouve le pétrole, nous estimons qu'il est possible de leur demander un effort accru (le faisant

passer de 15% à 20% sur trois ans) sans risquer de provoquer de départs d'entreprises. Rappelons que leur taux d'imposition s'élevait à 28% en 2007.

- Surtaxe sur les 1% ayant les revenus les plus élevés : Nous prévoyons un impôt supplémentaire de solidarité de 1,5% pour les contribuables ayant un revenu supérieur à 150 000\$.
- Resserrer l'étau sur les paradis fiscaux : Le vérificateur général estime possible de récupérer 2 G\$ par an en mettant fin à certaines brèches dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Nous croyons qu'il est raisonnable d'en obtenir les 2/3 en trois ans. Fractionnement du revenu : Abolir le fractionnement du revenu sauf pour les personnes âgées, qui y avaient déjà droit avant la dernière réforme fiscale conservatrice.
- CELI : Diminuer à 5 500\$ le montant annuel admissible du CELI et envisager de fixer un plafond global pour éviter que ce programme devienne un abri fiscal pour les mieux nantis.